



## PORTAIL ADDICT'AIDE, LE VILLAGE DES ADDICTIONS

# Ouverture d'un nouvel espace dédié au monde du travail

Créé en avril 2016, le site "Addict'Aide – le Village des addictions", outil collaboratif d'information, de ressources et d'échange pour les acteurs de la prévention et de la lutte contre les addictions, s'enrichit désormais d'un portail dédié au monde du travail.

inauguré le 27 novembre 2017, le portail [addictaide.fr/travail](http://addictaide.fr/travail) est soutenu par le ministère du Travail, la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) et de nombreux autres partenaires, dont l'OPP-BTP, le Service de Santé au Travail Ametif, l'Afometra et le Cisme / Présanse.

Les conduites addictives dans le monde du travail constituent un axe de prévention majeur, identifié notamment dans le Plan Santé-Travail n°3 par l'objectif opérationnel 6 : «*Transversalité santé au travail / santé publique* et l'action 2.11 : *Prévenir les pratiques addictives en milieu professionnel.*»

Ainsi, la plateforme « Travail » du site Addict'Aide rassemble et rend disponible de nombreuses ressources en la matière : informations statistiques, scientifiques, médicales, juridiques... et se veut diffuser les bonnes pratiques en termes de prévention et prise en charge des conduites addictives en milieu de travail. Le portail « Monde du Travail » s'inscrit dans la ligne éditoriale du portail général, se voulant un site de référence ouvert et gratuit, concrétisant « *la volonté de faire de la prévention dans les milieux professionnels un objectif prioritaire* », et où chacun peut consulter les informations voulues sur les méthodes de prévention, la problématique des addictions dans le contexte du travail (facteurs, risques, secteurs, catégories professionnelles concernées...) et les méthodes et démarches utiles (repérage, sensibilisation, annuaires...).

Espace collaboratif, le portail s'adresse aux principaux acteurs concernés, dans l'entreprise et au-delà : chefs d'entreprise,



DRH, encadrants, salariés, partenaires sociaux, de même qu'aux Services de santé au travail, chercheurs...

Au sein du module « Monde du Travail », les ressources se répartissent en 8 sous-items :

- ▶ Services de santé au travail, Préventeurs et techniciens,
- ▶ Dirigeants / Managers,
- ▶ Partenaires sociaux,
- ▶ Salariés, agents et autres personnels,
- ▶ Mutuelles et complémentaires,
- ▶ Services publics,
- ▶ Prestataires et autres intervenants,
- ▶ Chercheurs, étudiants.

Ressources disponibles pour les différents items du portail « Monde du Travail »

Partenaire identifié d'Addict'Aide pour les Services de santé au travail interentreprises, le Cisme / Présanse est ainsi en charge de relayer les documents pouvant être mis à disposition sur le site.

Les SSTI sont dès lors invités à adresser au Dr Letheux, médecin-conseil du Cisme / Présanse, les documents dont ils disposent sur le sujet et qui pourraient être partagés sur le portail, en valorisant la provenance. ■



### Contact :

- ▶ Les Services adhérents peuvent adresser leurs ressources en prévention des conduites addictives au travail au **Dr Letheux**, relais entre SSTI et portail Addict'Aides : [c.letheux@presanse.fr](mailto:c.letheux@presanse.fr)